

Penser la place des jeunes en comprenant le processus de socialisation

Véronique Bordes, MCF HDR, UT2J, UMR EFTS

Comment trouver sa place aujourd'hui dans une société qui, ces dernières années, s'est fortement modernisée tout en subissant une crise économique et sociale qui dure ?

A partir de différents travaux de recherches menés ces dernières années, nous allons tenter de comprendre comment le concept de socialisation s'est développé et a évolué avec la transformation de la société. Puis nous explorerons la place qui est faite aux jeunes aujourd'hui au regard des notions de « place choisie », place attribuée » ou place dédiée.

De la socialisation...

Mes différents travaux de recherche m'ont amenée à étudier le concept de socialisation en m'appuyant sur les travaux de Berger et Luckmann (1996), de Dubar (1998) et de Simmel (1999).

Comme nous le montre dans ses travaux Claude Dubar (1998), le concept de socialisation traverse l'histoire des sciences sociales. Il a d'abord été étudié à partir du développement des enfants, puis des jeunes en mettant en avant la transmission et l'acquisition des codes et des règles de la société dans laquelle ils évoluent. Le concept a ensuite été étendu au monde professionnel (Bordes dans Jorro, 2014, pp295-300).

Les différentes définitions de la socialisation reposent sur l'idée d'un monde social unitaire. D'autres approches placent l'incertitude et l'interaction au sein de la réalité sociale. L'étude des interactions permet de montrer l'effet structurant des notions de socialisation et de sociabilités (Simmel, 1999). On peut comprendre les principes de la socialisation primaire et secondaire grâce aux travaux de Peter Berger et Thomas Lukmann (1996). Ils nous expliquent que, d'une part l'individu ne naît pas membre d'une société, et que d'autre part, il doit intérioriser un processus qui lui permettra de comprendre ses semblables et d'appréhender le monde en tant que réalité sociale et signifiante. L'individu doit prendre conscience de son appartenance commune au monde et de sa participation à l'existence de l'autre. Il devient, alors, un membre de la société. La socialisation primaire est la première socialisation de l'individu, qu'il subit dans son enfance et qui l'aide à devenir un membre de la société. C'est le temps où l'individu intègre les règles de la bienséance. La socialisation secondaire permet à l'individu déjà socialisé, d'incorporer de nouveaux secteurs du monde objectif de la société. Lors de sa socialisation, l'individu rencontre des « autrui significatifs » (adultes du quotidien, famille) qui lui sont imposés. L'être évolue dans un monde social « filtré » (monde social constitué par sa famille, son entourage quotidien) pour lui. L'enfant s'identifie aux autres en prenant leurs rôles et attitudes, en les intériorisant et en les faisant siens. Il acquiert une identité subjectivement cohérente et plausible. L'enfant apprend ainsi, qu'il est réellement ce par quoi on le nomme, il reçoit une identité qu'il s'approprie en même temps que sa place dans la société. Par la suite, il apprend à intégrer des normes qui l'aident à faire la part des choses entre l'autorisé et l'interdit. Ceci marque une évolution décisive dans la socialisation de l'être, car, cela implique l'intériorisation de la société en tant que telle. Tout ceci évolue en parallèle avec l'acquisition du langage, qui reste un instrument primordial dans la socialisation de l'enfant. La socialisation n'est jamais terminée, elle est en constante construction, évoluant vers une socialisation dite secondaire. Celle-ci se définit comme une intériorisation de « sous mondes » basées sur des institutions, avec une acquisition spécifique de rôles, plus ou moins enracinés dans

la division du travail (Berger, Luckmann, 1996). C'est là que le contexte institutionnel est réellement perçu.

D'autres travaux plus récents montrent l'évolution de ce concept (Bordes, 2007). Inscrits dans un courant de pensée issu de la sociologie de l'École de Chicago, les interactionnistes étudient la socialisation du point de vue des échanges qui se mettent en place. C'est ainsi que la socialisation a pu être mise en avant du point de vue de la réciprocité. Cette notion de réciprocité en éducation n'est pas nouvelle. Les travaux des anthropologues montrent que la réciprocité est à l'origine du lien social. Elle permet une régulation passant par le don et le contre don (Mauss, 2007) équilibrant et régulant les interactions par la triple obligation de donner, recevoir et rendre. Cette réciprocité entraîne une responsabilité mais aussi un certain nombre d'obligations.

A la socialisation réciproque.

Lors de mon travail de thèse j'avais développé, à partir de mes observations de la ville de Saint Denis (93) et de son service jeunesse le concept de socialisation que j'avais prolongé par l'idée de réciprocité. Celle-ci était essentiellement posée comme positive, montrant comment les interactions qui se développent entre les jeunes et l'institution municipale permettent de développer un processus de socialisation. Celui-ci était montré non plus comme une action de l'institution vers les jeunes, mais bien comme un aller retour entre institution et jeunes puis jeunes et institution. Cette réciprocité dans la socialisation permettant aux jeunes de *prendre place* dans le jeu social (Bordes, 2007) et à la municipalité de développer une réflexion politique autour de la jeunesse.

L'observation d'une institution locale qui développe une politique spécifique en direction de la jeunesse peut donner au premier abord l'idée d'une bonne prise en charge de sa jeunesse, avec une écoute et le développement d'un accompagnement dans la pratique culturelle choisie par les jeunes. Nous pouvons ensuite, en approfondissant, constater que l'institution développe un système de service dans lequel elle investit fortement, pour obtenir une paix sociale nécessaire à l'affichage d'une politique jeunesse réussie. En regardant du côté des jeunes, nous pouvons nous dire qu'ils utilisent l'institution comme des consommateurs qui se servent sans jamais s'investir réellement. Le travail de terrain avançant, le chercheur se retrouve forcément à observer un conflit. Il peut alors être effleuré par l'idée que la jeunesse est opportuniste et sait développer des actions la portant sur la scène publique pour satisfaire ses besoins.

Au fil du temps, le chercheur finit par percevoir un jeu bien plus complexe qui se déroule constamment entre les jeunes et l'institution locale. Si l'institution propose, la jeunesse dispose. Pourtant, la relation n'en reste pas là. Les interactions qui vont se mettre en place entre l'institution locale et la jeunesse permettront d'agir sur les deux parties, accompagnant une double évolution et une adaptation constante de l'un à l'autre et vice versa. En fait, en observant l'institution locale et les jeunes nous assistons à la construction d'une socialisation réciproque qui va permettre aux deux parties de cheminer. Passant de conflits en négociations, l'institution et les jeunes vont réajuster en permanence leurs fonctionnements et leurs usages, les uns des autres. Un équilibre va donc être en permanence interrogé et positionné au travers des pouvoirs des uns et des autres. L'institution et la jeunesse ont besoin des uns et des autres pour évoluer.

Les échanges vont permettre aux jeunes de se construire au sein d'un collectif qu'ils reconnaîtront, sans pour autant oublier leurs particularités et leur identité, tandis que l'institution évoluera dans ses positionnements et réajustera en permanence sa politique en direction de la jeunesse. Chacun, au contact de l'autre cheminera vers des positionnements suffisamment satisfaisants. Ces échanges qui se créent entre les jeunes

et les institutions sont donc provocateurs d'une évolution pour chacun, leur permettant de s'inscrire dans une socialisation réciproque de chaque instant.

Prendre place

« Prendre place » peut être défini comme s'installer à une place choisie, dédiée, voire attribuée. L'idée alors étant de savoir ce qui relève du choix, du dédié ou de l'attribué.

Pour trouver sa place, il semble nécessaire d'être en capacité de connaître et comprendre les fonctionnements politiques et institutionnels. Il faut donc pouvoir interroger les normes de la société et connaître ces propres valeurs pour aller au-delà de ce que nous imposent les « entrepreneurs de morale » qui sont à l'initiative des normes (Becker, 1985). Pour Becker, les créateurs de normes entreprennent une croisade pour réformer les mœurs. Ces actions amènent à dessiner la place de chacun, l'idée étant de comprendre si la place que nous occupons est choisie, dédiée, attribuée ou si une place peut devenir un processus en évolution constante. Qu'en est-il alors de la jeunesse ?

Place choisie

Pour qu'il y ait choix, il faut que la situation donne accès à différentes possibilités. Mais il faut aussi qu'il existe une liberté suffisante pour qu'il puisse s'exprimer.

Mes différents travaux de recherche ont montré comment la jeunesse était en capacité de se saisir des fonctionnements institutionnels et de se les approprier pour pouvoir développer une inscription citoyenne passant du conflit à la négociation, du visible à l'invisible pour finalement prendre une place choisie d'acteur dans la cité (Bordes, Vulbeau, 2005 ; Bordes, 2007).

En explorant les relations entre les jeunes et l'institution, j'ai montré que se forment des échelles différentes de « prise de place » dans des configurations variables.

Dans le cas d'une institution « fermée », les jeunes sont repoussés loin de toute participation. Leur place se construit alors par une désaffection avec la recherche d'autres lieux pour accomplir leur socialisation ou une entrée en résistance. Celle-ci peut provoquer l'indifférence institutionnelle avec une désaffection du jeune ou une réaction violente qui entraîne des désordres urbains. Dans le cas où la résistance des jeunes est prise en compte, l'institution s'ouvre à la négociation. Les jeunes peuvent alors participer au fonctionnement de l'institution. Leur place de résistant se transforme, avec le temps, en place d'acteur social. Dans le cas des désordres urbains, l'institution peut céder à la pression et permettre une certaine participation en donnant une place de militant puis d'acteur social. Elle peut aussi s'inscrire dans une ligne de résistance et entraîner des situations de répression, avec le développement d'une police des jeunes, motivée par la seule dimension criminelle de la jeunesse. Il faut noter que la désaffection des jeunes peut avoir des conséquences dans leur construction personnelle et citoyenne et dans leur prise de position.

Dans le cas d'une institution « semi-ouverte », les jeunes ont accès à un certain nombre d'espaces pensés par l'adulte, dans le cadre d'orientations politiques basées sur la peur ou la méconnaissance de la jeunesse. Les jeunes peuvent alors prendre place en tant que consommateur en n'influençant que par leur participation ou non participation au fonctionnement de l'institution. Ils peuvent aussi décider d'influencer plus concrètement les fonctionnements en soumettant des transformations. L'institution peut alors se fermer entraînant des positionnements exposés juste avant, ou s'ouvrir un peu plus en donnant une place à la jeunesse, au travers d'une écoute et d'un accompagnement. On trouvera alors une institution ouverte, à l'écoute, désireuse de construire une place à sa jeunesse. Il faudra alors s'interroger sur la véracité de cette ouverture en observant les réactions de l'institution. On peut en effet trouver des fonctionnements que l'on décide

d'ouvrir à la jeunesse, sans pour autant être correctement réfléchis. La conséquence est souvent le positionnement de repli de l'institution face à une véritable prise de position de la part de la jeunesse.

Pourtant, dans certains lieux, les acteurs de l'institution locale ont réfléchi à l'importance de la place de la jeunesse et, aidés d'experts, ils construisent avec les jeunes un véritable accompagnement vers un positionnement juvénile d'acteurs de la cité.

Ces échelles de positions et ces configurations de l'action des institutions en direction de la jeunesse, sont d'autant plus importantes que le plus souvent, les adultes ont du mal à percevoir leur existence et leur importance. Les fonctionnements institutionnels se font à partir de directives politiques plus ou moins précises, sans prendre le temps de consulter les jeunes, avec l'impératif d'afficher une institution attentive à la jeunesse, même si les notions de prendre place et d'« acteur social » restent des idées pour cheminer vers une citoyenneté qui est devenue, ces dernières années, à la mode.

Place dédiée

Le dédié éloigne toute liberté. Il s'impose à nous, pensé par d'autres, souvent présenté comme un bienfait et donc non négociable, nous positionnant dans une nécessité d'accepter. Nous sommes sur une *place* destinée.

Si nous reprenons l'objet jeunesse les différents travaux scientifiques montrent comment la société a du mal à laisser place ou même simplement faire place. Si la société doit pouvoir garantir une place à chacun, les jeunes se retrouvent souvent avec une place dédiée voire attribuée. On le constate dans la prise en charge de la jeunesse pensée par des adultes pour des jeunes (place dédiée). On peut aussi observer comment des espaces de participation dédiés aux jeunes leur attribueront une place. Pourtant dès que les jeunes posent la question du choix, très souvent les adultes se retranchent dans des postures dans lesquelles ils vont tenir la place.

La prise en charge de la jeunesse est trop souvent pensée à partir de la nécessité d'une paix sociale et a donc des difficultés à trouver sa place. Les professionnels de ce champ se voient régulièrement attribuer la place « d'amuseur public ».

Place attribuée

L'attribué est accordé. D'autres décident pour nous de ce que nous pouvons obtenir.

L'injonction à la participation faite aux jeunes en est un exemple. En créant des espaces de participation, les adultes attribuent une place qui permet de reproduire la société des adultes, éloignant de faite toute évolution ou changement.

En renvoyant sans cesse les jeunes à leur statut de « pas encore adulte » donc pas en capacité de prendre des décisions ou de réfléchir sérieusement, on attribue à nos jeunes une place de l'entre deux qui permet une non légitimation de leurs actes. La place attribuée aux jeunes permet ainsi de les tenir éloignées du pouvoir décisionnel, s'appuyant sur l'idée d'une jeunesse fragile qu'il faut protéger. Cette place attribuée, portée trop souvent par la méfiance et la peur, amène la société à enfermer les jeunes dans des cadres facilitant le contrôle social.

Place dans des espaces intermédiaires ?

La place peut aussi être vue comme un lieu, un endroit, un espace qu'occupe ou que peut occuper une personne, une chose. On peut trouver une place dans des espaces intermédiaires ou des espaces transitoires qui vont permettre d'avoir une reconnaissance et une identité. C'est ce que je montre dans mes travaux sur les jeunes et leurs inscriptions dans des pratiques culturelles comme le Hip Hop et

notamment le rap. Ces espaces intermédiaires qui sont entre des espaces institutionnalisés peuvent permettre de tester une place. Le positionnement de l'institution locale est donc important car il induit des conséquences sur la prise en considération de la jeunesse et sur la place qu'on lui laisse, ou ne lui laisse pas prendre. Ce cheminement socialisant va être à la base de la participation des jeunes, puis des adultes. Souvent, l'inscription des jeunes dans une pratique culturelle leur permet une participation citoyenne, là où l'institution n'avait pas prévu d'en organiser. Cette prise de positionnement juvénile, qui fait partie de sa socialisation, est souvent perçue comme une prise de pouvoir, alors qu'elle doit être lue comme une aide à la construction, en commun, de la société. Car si l'institution apporte des moyens et une certaine connaissance aux jeunes, ceux-ci donnent, lorsqu'ils en ont la possibilité, des savoirs et des savoirs faire qui bien souvent font défaut aux adultes.

On comprend toute l'importance de cette rencontre entre les jeunes et l'institution. Quelle que soit la forme qu'elle prend, quel que soit l'espace dans lequel elle a lieu, elle reste nécessaire pour que la jeunesse s'autorise à prendre place. Le conflit et les jeux de pouvoir restent des indicateurs d'une relation qui s'organise. La négociation permanente d'espaces par les jeunes est une façon de se construire et de se réaliser comme un véritable acteur social. Les adultes, même s'ils n'en ont pas toujours conscience, interagissent avec les jeunes qui se construisent en se socialisant et en socialisant, du même coup, l'institution. Le conflit s'il est accepté, devient alors le vecteur de la construction sociale d'une confiance entre les jeunes et l'institution locale, permettant à tous de prendre place.

Visibilité, invisibilité sociale : comment prendre place ?

Prendre place pour chacun d'entre nous est une nécessité sociale. Quelle que soit la place, choisie, dédiée, attribuée, ce cheminement doit souvent passer par des jeux de « mise en scène ». Lors de travaux antérieurs j'ai mis en lumière les jeux de mise en scène qui se développent entre les jeunes et l'institution municipale. J'ai montré comment les jeunes accédaient à une visibilité pour agir dans la cité.

La visibilité ou l'invisibilité sociale ne sont pas des concepts nouveaux. Yves Barel attribue l'invisibilité sociale au *fait qu'une partie de la « réalité » sociale se laisse mal apercevoir, décrire, analyser, interpréter, alors que par ailleurs s'impose l'impression qu'il est impossible de tenir cette partie pour négligeable* (Barel, 1984, p7). Pourtant, il ne faut pas s'y tromper, si l'invisible social existe, il ne peut être considéré à la manière d'un objet. Et si on se représente un fait social comme un événement, il reste important de considérer que celui-ci sera accompagné d'un « non-événement », c'est à dire, son opposé qui souvent reste invisible car non réalisé et donc non établi. Un fait social deviendra visible grâce à ses conséquences. L'ambition de Barel n'est pas de montrer l'invisible, mais plutôt de comprendre ce qui rend invisible.

Les notions de visibilité et invisibilité sociale sont souvent traitées du point de vue de la reconnaissance (Honneth, 2004), le processus de reconnaissance les faisant co exister (Gomez, Martin, 2009). Différents travaux s'intéressent à la reconnaissance comme théories permettant d'expliquer les attentes normatives dans les interactions ou les contenus moraux des revendications. Goffman l'utilise pour comprendre les jeux de rôle développés lors des interactions. Il me semble donc intéressant de l'utiliser à mon tour pour comprendre cette notion de *place* en lien avec la visibilité.

Si nous reprenons l'idée que la reconnaissance est un processus dont la visibilité est une étape, la place serait une des conséquences du processus.

Dans la notion de visibilité, ce qui nous intéresse ici est bien la visibilité sociale, c'est-à-dire la capacité d'être perceptible dans la société, en d'autres termes d'avoir une place sociale. Celle-ci se construisant dans le regard de l'autre, la société décidant d'accorder une place.

Dans le cas de la jeunesse, au travers de mes différents travaux, je montre que cette place doit se construire au jour le jour, souvent dans un jeu de conflit et de négociation. C'est ainsi que les jeunes sont en capacité de se rendre ou pas visible, selon la place qu'ils souhaitent obtenir, s'inscrivant dans un processus de reconnaissance qu'ils tentent de maîtriser en développant des formes d'interactions variées. Pourtant, trop souvent, la société leur attribue une place de délinquant potentiel porté par le soupçon et la menace (Bordes, Vulbeau, 2005)

Ces questions autour de la place sont en lien avec des effets de justice ou d'injustice produit lors du processus de reconnaissance, entraînant des conflits sociaux et un flou dans les places de chacun. Lutter pour la reconnaissance, c'est aussi lutter pour devenir visible et revendiquer une place dans la société. Il faut alors développer des actions de « visibilité » (Voirol, 2003). Le manque de visibilité et l'impossibilité de réagir peut entraîner un changement de perception de la place dans la société. C'est ainsi que des jeunes deviennent des délinquants (déviant).

Ainsi, il est important de laisser la possibilité à chacun d'intervenir sur sa propre place. Si la société attribue ou dédie des places à chacun de ces membres, celles-ci doivent pouvoir évoluer vers une place choisie. Le processus de reconnaissance doit penser une mise en visibilité sociale des acteurs, que cette visibilité soit portée par les acteurs ou par d'autres intervenants.

Finalement, prendre place, concept emprunté à Isaac Joseph (1995), repris dans mes travaux en lien avec la jeunesse et l'éducation hors de l'école, est la possibilité d'une participation au projet de la communauté. Faire place, c'est accompagner le processus de socialisation, de construction identitaire pour que l'acteur social n'ait pas simplement le sentiment d'agir, mais puisse prendre part à la vie de la cité.

Quitter la place ne voudra pas toujours dire renoncer, mais peut être recomposer autrement une place satisfaisante que l'on puisse tenir.

Bibliographie

Barrel Y. 1984. *La marginalité sociale*. Paris : PUF.

Becker H. S. 1985. *Outsiders. Etude de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.

Berger P. Luckmann T. 1996. *La construction sociale de la réalité*. Paris: Armand Colin.

Bordes V. Vulbeau A. 2004. *L'Alternative jeunesse*. Paris : l'Atelier.

Bordes V. 2007. *Prendre place dans la cité. Jeunes et politique municipale*. Paris : L'Harmattan, collection Débats Jeunes.

Bordes. V. 2014. *La socialisation professionnelle*. Dans A. Jorro (eds), *Les concepts de la professionnalisation*. Bruxelles : De Boeck.

Dubar C. 1998. *La socialisation, constructions des identités sociales et professionnelles*. Paris : A Colin.

Galland O. 2007. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : A Colin. 4^e édition.

Gomez Martin. C. 2009. « L'importance de la visibilité dans les processus migratoires », PAPERS 91 pp 153-169.

Honneth. A. 2004. « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance » ». Revue du MAUSS. 23 pp137-151.

Joseph I. 1995. *Prendre place. Espace public et culture dramatique*. Colloque de Cerisy. Paris : Recherche.

Mauss M. 2007. *Essai sur le don*. Paris : PUF.

Simmel G. 1999. *Etude sur les différentes formes de la socialisation*. Paris : PUF.

Voirol. O. 2003. «L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth». Dans BARRIL. C. CARREL. M. GUERRERO. J. C. MÁRQUEZ. A. (dir.). *Le public en action, usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*. Paris: L'Harmattan pp. 117-137.